

Une nouvelle échelle d'urbanité dans la ville de pierre

Les quartiers anciens de la ville de Bordeaux démontrent la capacité d'évolution d'un tissu constitué. Le classement patrimonial de la ville de pierre constitue la reconnaissance d'un processus d'urbanisation continu depuis le moyen âge. A ce titre, toute intervention dans le tissu historique interroge la durabilité des modes d'urbanisation contemporains. Notre proposition de reconversion de l'îlot Lamothe-Pichon naît de ce questionnement : le sens de notre intervention a pour but de régénérer la capacité d'évolution du tissu urbain, envisagée comme condition d'un urbanisme durable.

1- Recomposer l'îlot

La redéfinition du parcellaire sur les emprises mutables vise à retrouver une logique de sol. Le parcellaire profond en bandes étroites permet de lier les espaces verts en cœur d'îlot, autorise les relations avec le front de rue et établit une échelle de mutabilité interne.

2- Insérer le cœur d'îlot à la maille urbaine

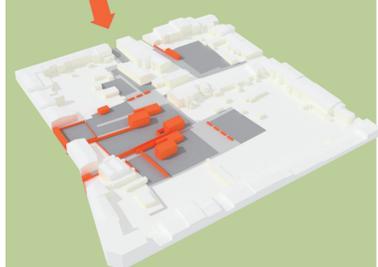
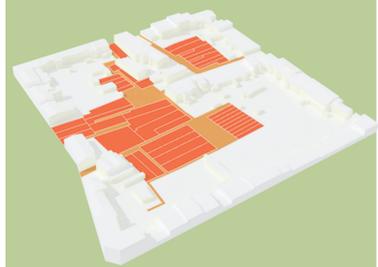
La distribution intérieure des parcelles est l'occasion de créer des venelles et les placettes qui instaurent de nouvelles relations à l'échelle de l'îlot. Au niveau du quartier, ce réseau de cheminements vient enrichir le maillage ténu des espaces publics existants et permet d'irriguer des petits équipements de proximité.

3- Prolonger la ville de pierre.

Un première typologie de logements répond au principe de continuité du front de rue. De petites maisons individuelles, au caractère atypique, s'adossent à des murets qui prolongent les pignons des échoppes. Cette architecture de pierre et de béton constitue le socle de l'îlot : elle structure les espaces collectifs et permet de raccorder le bâti ancien et les nouvelles implantations.

4- Régénérer les implantations en cœur d'îlot.

Une nouvelle typologie d'implantations complète l'offre de logements tout en préservant l'ambiance des jardins. Des logements collectifs et individuels réinterprètent les logiques endogènes du bâti léger existant : simplicité des matériaux, évolutivité, modularité. Chaque logement bénéficie d'un espace privatif de qualité et autorise des modes d'occupation allant de l'habitant unique à la cohabitation de plusieurs générations.



PLAN DE MASSE échelle 1/5000



L'articulation et le raccordement avec le bâti existant ancien s'organisent autour des espaces collectifs, dans la profondeur de la parcelle. Les typologies de bâtis se déclinent le long des venelles qui organisent le parcours du public au privé.

En front de rue, les principes de continuité des échoppes sont respectés par les nouvelles constructions. Coté jardin, un décaissé permet d'aménager un niveau supplémentaire pour les logements.

La façade du cœur d'îlot est constituée par un deuxième front bâti de logements collectifs. Leur structure métallique et les distributions extérieures autorisent grande modularité. Les façades vitrées sont largement ouvertes côté jardin et protégées du soleil par des stores extérieurs côté rue.

Les placettes sont cadrées par des maisons de ville et des équipements de proximité destinés aux résidents du quartier, et participant à définir une échelle domestique : laverie, jardins familiaux, local vélo, auvent à pique-nique, ateliers...

La densité bâtie est complétée par des implantations en cœur de jardins : des logements individuels bas optimise l'occupation des parcelles tout en préservant l'intimité de chacun.



LE COEUR D'ÎLOT: UNE NOUVELLE ÉCHELLE D'URBANITÉ POUR LA VILLE DE PIERRE



PLAN DU RZ-CHAUSSÉE échelle 1/2000